



Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2017-2018

ACCUEIL DE LOISIRS

Montisel

DOSSIER D'INSCRIPTION



Vacances d'automne
Vacances de printemps
Vacances d'hiver
Vacances d'été

© CCPR

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS

Maison de Pays | 1, place Andrevetan | 74800 La Roche-sur-Foron
Tél. 04 50 03 39 92 | Fax : 04 50 03 24 05

WWW.CCPAYSROCHOIS.FR

1

QUELS SERVICES SONT PROPOSÉS ET POUR QUI ?

- ▶ L'accueil de loisirs de Montisel accueille tous les enfants de 3 à 12 ans pour les périodes de vacances scolaires ;
- ▶ Les animateurs accueillent vos enfants **de 8h à 18h du lundi au vendredi** selon les lieux, pendant les périodes de vacances scolaires (à l'exception des jours fériés et des vacances de Noël) ;
- ▶ Les inscriptions se font à la journée ou à la semaine, dans la limite des places disponibles.
- ▶ Pour joindre l'accueil de loisirs directement sur site : Tél. 04 50 03 24 01.

VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT POUR L'UNE DES PÉRIODES DE VACANCES SCOLAIRES ?

- Remplissez le dossier de pré-inscription
(#1 Fiche d'identification & #2 Inscription Vacances scolaires) ;
- Déposez au service Enfance les feuillets remplis accompagnés des pièces justificatives demandées ;
- Confirmez votre inscription en payant votre séjour auprès du service Enfance (Maison de Pays - RDC - 1 Place Andrevetan - 74800 La Roche-sur-Foron).

PORTAIL FAMILLE tous vos services en 1 clic !

GRÂCE AU PORTAIL FAMILLE, PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER !

Dématérialisez vos démarches avec le service Enfance et payez en ligne vos factures pour l'accueil de Montisel.



COMMENT ACCÉDER À VOTRE ESPACE PERSONNEL ?

- Demandez au Pôle Enfance la création de votre compte lors de votre première inscription ;
- Rendez-vous sur www.ccpaysrochois.fr > Démarche en 1 clic, connectez vous avec votre identifiant et mot de passe pour effectuer vos démarches.



NEWSLETTER

ne ratez plus aucune information

Ne ratez plus aucune information du service Enfance et inscrivez-vous à la newsletter du Pays Rochois sur www.ccpaysrochois.fr

2

TARIFS

		VACANCES SCOLAIRES			CAMP D'HIVER 4 jours (6-12 ans)		CAMP D'ÉTÉ 4 jours (6-12 ans)	
		JOURNÉE		SEMAINE	Habitants du Pays Rochois	Extérieurs ⁽¹⁾	Habitants du Pays Rochois	Extérieurs ⁽¹⁾
		Habitants du Pays Rochois	Extérieurs ⁽¹⁾					
0 à 800 € & Aide au Temps Libre CAF		10,50	12,50	45,00	100,00	108,00	90,00	98,00
800.01 à 1 600 €	1 ^{er} enfant	19,00	21,00	85,00	160,00	168,00	150,00	158,00
	2 ^e enfant	16,00	18,00	70,00	148,00	156,00	138,00	146,00
1 600.01 à 2 200 €	1 ^{er} enfant	23,00	25,00	105,00	200,00	208,00	182,00	190,00
	2 ^e enfant	20,00	22,00	90,00	188,00	196,00	170,00	178,00
2 200.01 à 3 000 €	1 ^{er} enfant	29,00	32,00	130,00	240,00	256,00	200,80	216,80
	2 ^e enfant	26,00	29,00	115,00	228,00	244,00	188,80	204,80
> 3 000 €	1 ^{er} enfant	33,20	37,20	146,00	260,00	276,00	216,40	232,40
	2 ^e enfant	30,20	34,20	131,00	248,00	264,00	204,40	220,40



Le calcul du quotient familial est effectué par les services de la Communauté de Communes, sur la base de 1/12^e des revenus annuels du couple (y compris les prestations familiales). Le quotient familial calculé par la CAF sera appliqué uniquement aux familles bénéficiant de l'Aide aux Temps Libres, sur présentation du justificatif.

Sans la totalité des justificatifs nécessaires au calcul du quotient familial, le plein tarif est appliqué.

3

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Vous munir de l'original et d'une copie pour le dépôt du dossier. Aucune photocopie ne sera réalisée sur place.

- Carnet de vaccinations (*vaccins et maladies contagieuses*)
- Livret de famille (parents & enfants)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (*facture EDF, eau, téléphone ou dernière fiche de salaire*)
- 1 photo récente (format photo d'identité)
- Attestation d'assurance extra scolaire pour l'année scolaire concernée
- Attestation de responsabilité civile pour l'année scolaire concernée
- Attestation de carte vitale ou d'assurance privée
- Justificatif de votre n° d'allocataire CAF
- Justificatifs des revenus de l'année précédente du foyer

VOUS TRAVAILLEZ EN FRANCE

- Avis d'imposition de l'année précédente

VOUS ÊTES FRONTALIER

- Fiches de paye ou attestation de salaire de l'année précédente
- Justificatif du montant des allocations familiales et de la pension alimentaire du mois en cours

VOUS ÊTES DIVORCÉ(E)

- Copie des pages du jugement faisant apparaître : la garde de l'enfant, le montant de la pension alimentaire et la prestation compensatoire

VOUS ÊTES PARENT ISOLÉ (CÉLIBATAIRE, VEUF/VEUVE, SÉPARÉ(E), DIVORCÉ(E))

- Attestation sur l'honneur rédigée sur papier libre
« Je déclare vivre seul(e) avec mes enfants », datée et signée

4

LE TRANSPORT DES ENFANTS

- ▶ Les trajets peuvent se faire avec le bus de la CCPR qui récupère et dépose vos enfants à l'arrêt de votre choix (6 en totalité) : école Mallinjoud, école Cadoret, quartier de La Balme (La Roche-sur-Foron) ; école Les 3 lutins (Amancy) ; école du Centre (Saint-Pierre-en-Faucigny) ; école L'épinette (Cornier).
- ▶ L'arrêt de bus choisi est identique tous les jours d'inscription de l'enfant sur une semaine.
- ▶ Certains arrêts de bus peuvent être supprimés si le nombre d'enfants inscrits est inférieur à 10 par jour. L'enfant sera alors déposé à l'arrêt n°2, choisi lors de son inscription et après information auprès des parents.
- ▶ Toute modification d'arrêt de bus par les parents, doit être précisée au service Enfance au plus tard le mercredi précédant le début du séjour.
- ▶ **HORAIRES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**
Les enfants sont accueillis le matin à partir de 8h et jusqu'à 9h. Le soir, les parents peuvent venir récupérer les enfants entre 17h et 17h30.



ARRÊTS ET HORAIRES DES TRANSPORTS (BUS CCPR)

		TRAJET ALLER										TRAJET RETOUR															
		8h	05	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	9h	17h	05	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	18h
La Roche École Mallinjoud	A																										
Saint-Pierre École du Centre	B																										
Amancy École les 3 lutins	C																										
La Roche École Cadoret	D																										
Cornier École l'épinette	E																										
La Roche La Balme	F																										

- A** École Mallinjoud (La Roche) / Tél. 06 66 29 32 80
- B** École du Centre (Saint-Pierre) / Tél. 06 66 35 20 23
- C** École Les 3 Lutins (Amancy) / Tél. 06 62 32 56 64
- D** École Cadoret / Tél. 06 66 35 31 05
- E** École L'épinette (Cornier) / Tél. 06 62 91 39 95
- F** Entrée du quartier de La Balme (La Roche)